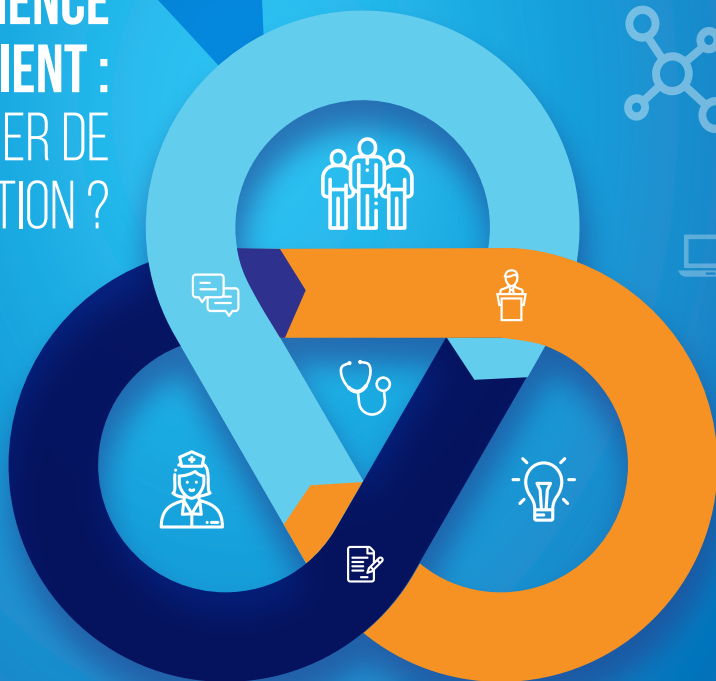


12^{ème} FORUM PATIENT Pfizer

PROGRAMME

JEUDI
28 Nov. 2019
Pfizer Auditorium
PARIS 14^e
10h00-16h30

L'EXPÉRIENCE
PATIENT :
UN LEVIER DE
TRANSFORMATION ?



#ForumPatientPfizer

INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR :
<http://forumpatient19.gipco-adns.com/>

12^{ème} FORUM PATIENT Pfizer

JEUDI
28 Nov. 2019
Pfizer Auditorium
PARIS 14^e



L'EXPÉRIENCE PATIENT : UN LEVIER DE TRANSFORMATION ?

PROGRAMME

9H45
10H30

- **Café d'accueil & village des start-ups et initiatives innovantes**

10H30
10H40

- **Introduction**
- *Henriette ROSENQUIST, Présidente Pfizer France*

10H40
10H45

- **Pitch** 
- *Axelle N'CIRI, Directrice de MAP Patho*

10H45
11H00

- **Key notes** 
- *Amah KOUEVI, Directeur de l'Institut Français de l'Expérience Patient*

11H00
11H55

- **L'expérience patient et son influence sur le système de prise en charge**
- *Catherine CERISEY, Membre du collectif « Associons nos savoirs », Directrice de Patients and web*
- *Clotilde GENON, Coordinatrice et Responsable du pôle Mobilisation patient.e.s, Renaloo*
- *Loïc REYNAL, Directeur d'Hospitalidée*
- *Danielle VACHER, Présidente de l'ANDAR*

Echanges

11H55
12H00

- **Pitch** 
- *Iris ROUSSEL, Directrice d'Oz'iris*



12H00
13H00

L'expérience patient et les nouvelles opportunités offertes en termes de recherche et évaluation des médicaments

- Robert LAUNOIS, Directeur scientifique REES France, économiste de la santé, Paris Descartes
- Jérôme MOUMINOUX, Directeur de l'Accès au Marché et des Affaires Publiques de Pfizer France

Table ronde

- Guy BOUGUET, Président de France Lymphome Espoir
- Gaëtan DUPORT, Responsable Groupe Médicament, Responsable Association Française des Hémophiles
- Eric SALAT, Coordinateur des enseignements du DU Démocratie en Santé, Université des Patients - Sorbonne Université
- Carole AVRIL *, Directrice Générale de la Fédération Française des Diabétiques
- Razak ELLAFI, Responsable du Développement de la Communication et des Partenariats, Compare

Echanges

13H00
14H00

Déjeuner et échanges inter-associatifs

14H00
14H20

Expérience patient : quelles réflexions la HAS a-t-elle engagées sur le sujet ?

- Christian SAOUT, Membre du collège de la HAS

14H35
14H40

Pitch



- Patricia ACENSI-FERRÉ, Présidente d'Envie2Resilience, Co-Fondatrice de SynchroniCités

14H40
15H50

L'expérience patient en tant que levier de changement culturel dans l'entreprise / travail

- Muriel BARNEOUD, Directrice de l'Engagement Sociétal du groupe La Poste
- Valérie MOULINS, Directrice communication et expérience patient, Hôpital Foch
- Céline GRELIER, Déléguée générale de Handiem
- Anne BUISSON, Directrice-adjointe de l'AFA Crohn RCH France

Grand témoin de la journée : Mélissa PETIT, Docteure en Sociologie, Présidente de Mixing Generations

Echanges

15H50
16H00

Conclusion

- Luca MOLLO, directeur médical de Pfizer France

16H00
16H30

Remise du Prix Pfizer pour les associations de patients



INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR :
<http://forumpatient19.gipco-adns.com/>

JEUDI
28 Nov. 2019
Pfizer Auditorium
PARIS 14^e

12^{ème} FORUM PATIENT Pfizer



Pfizer, Société par Actions Simplifiée au capital de 47 570 euros, dont le siège social est situé 23-25, avenue du Docteur Lannelongue, 75014 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° B 433 623 550, locataire-gérant de Pfizer holding France et d'Hospira France, traite vos données à caractère personnel, en sa qualité de responsable de traitement, aux fins de gérer votre participation à la table ronde. Ce traitement est justifié par l'intérêt légitime de Pfizer d'interagir avec des acteurs du monde de la santé et par exemple les inviter à des congrès, panels ou réunions. Les données à caractère personnel que nous avons collectées pour vous inviter à cet événement figurent dans nos bases de données ou bien nous sont transmises par des sociétés de données ou bien proviennent de sources d'information professionnelles accessibles au public.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition de vos données, ainsi que votre droit à la limitation du traitement de vos données par email en vous connectant à l'adresse <https://www.pfizer.fr/contact> ou en écrivant au siège social de Pfizer, à l'attention de la Direction juridique. De plus, vous bénéficiez du droit à la limitation du traitement de vos données et du droit de définir des directives sur le sort de vos données après votre décès. Pfizer a désigné un délégué à la protection des données personnelles que vous pouvez contacter à l'adresse suivante : privacy.officer@pfizer.com.

Enfin, vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Sont destinataires de vos données les prestataires de services agissant à l'initiative de Pfizer, dans le cadre et la limite de leurs fonctions et dans les conditions définies par le contrat les liant au responsable de traitement. Vos données personnelles sont susceptibles d'être transférées, à des fins d'hébergement et/ou d'administration à l'initiative de Pfizer, vers des sociétés appartenant au groupe Pfizer ou vers des prestataires tiers situés aux Etats-Unis où les lois en matière de protection des données sont différentes de la réglementation européenne. Dans ce cas, la protection de vos données est, conformément à la réglementation applicable, garantie par la signature de conventions (i.e., Clauses Contractuelles Types de la Commission européenne) avec lesdites entités. Vous pouvez obtenir une copie des garanties ainsi mises en œuvre en nous écrivant aux adresses ci-dessus mentionnées.

Nous conserverons vos données personnelles aussi longtemps que nécessaire ou permis eu égard à la finalité du traitement pour lequel ces données ont été collectées. La détermination de la durée de conservation s'appuie sur les critères suivants : (i) la durée pendant laquelle nous entretenons une relation continue avec vous ; (ii) le fait que nous soyons ou non sujets à une obligation légale ; ou (iii) le fait que la conservation soit recommandée eu égard à notre position juridique (par rapport aux règles de prescription applicables, aux litiges ou aux enquêtes réglementaires).

Si vous êtes un professionnel de santé, veuillez consulter la notice d'information sur les données personnelles des professionnels de santé disponible à l'adresse <https://privacycenter.pfizer.com/fr/hcp>.

Le montant de la prise en charge pour les associations de patients exclusivement par Pfizer est le suivant : déjeuner (boissons incluses : 60 €/personne maximum) et pré-post acheminement A/R (incluant Taxi, Parking, Transport en commun) sur justificatifs ; Frais réels. Transport A/R (Avion - Train - Voiture) sur justificatifs ; Frais réels (Avion aller/retour en classe économique ou Train aller/retour en première classe ou Véhicule personnel soit indemnités kilométriques selon le barème fiscal et dans la limite du montant maximum d'un billet aller/retour en train en première classe ou en avion en classe économique, parking, péage, taxi, bus).

En participant à cet événement, et conformément à l'article L.1453-1 du CSP, vous autorisez expressément Pfizer à rendre public par tout moyen, tous les frais liés au présent événement ainsi qu'à déclarer les éléments aux autorités à leur requête.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant auprès de Pfizer.

Agent Public* : En participant à cet événement, vous vous engagez à avoir demandé au préalable l'autorisation de votre hiérarchie.

Dans le cadre de l'Article L. 4113-6 du CSP, le programme de cette manifestation fera l'objet d'une déclaration préalable par Pfizer auprès du(ou) Conseil(s) de l'Ordre Compétent(s).

En participant à cet événement, vous certifiez que les frais pris en charge par Pfizer pour votre participation ne sont pas une contrepartie pour des actes passés ou futurs et ne sont pas une incitation à utiliser, prescrire ou recommander un produit Pfizer, influencer les résultats d'un essai clinique, obtenir ou conserver des activités ou fournir à Pfizer des avantages inappropriés.

* Agent Public s'entend au sens large, aussi bien d'une personne physique que d'une personne morale et comprend : (i) tout Agent Public élu ou désigné (un membre d'un ministère de santé, par exemple), (ii) tout salarié ou toute personne agissant au nom ou pour le compte d'un Agent Public, d'une agence ou d'une entreprise assurant une fonction publique (ex : employé même partiel d'un hôpital public), (iii) tout parti politique, tout dirigeant, tout salarié ou toute personne agissant au nom ou pour le compte d'une organisation publique internationale. Sont visés tous pouvoirs ou autorités publics non américains et leurs subdivisions éventuelles (par exemple : locales, régionales ou nationales, et législatif, judiciaire ou exécutif).

Si vous souhaitez nous faire part d'un effet indésirable lié à un produit du groupe Pfizer, veuillez contacter le département de Pharmacovigilance par mail à FRA.AEReporting@pfizer.com ou par téléphone au 01 58 07 33 89.